

BAREME D'HONORAIRES TRANSACTION

Honoraires applicables pour les mandats signés à partir du 1^{er} mars 2024

Prix de vente	Honoraires TTC
Prix de vente de 0 à 50 000€	9%
Prix de vente de 50 001 à 100 000€	8%
Prix de vente de 100 001 à 125 000€	7%
Prix de vente de 125 001 à 150 000€	6%
Prix de vente de 150 001 à 200 000€	5.5%
Prix de vente de 200 001 à 250 000€	5%
Prix de vente de 250 001 à 400 000€	4.5%
Prix de vente de 400 001 à 600 000€	4%
Prix de vente supérieur à 600 001€	3.5%

Montant TTC (TVA à 20%). Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur), sauf disposition contraire du mandat.

Offre Achat Revente ; vous achetez et revendez par notre intermédiaire, remise commerciale appliquée de 30% sur le barème en vigueur sur les honoraires de vente de votre résidence principale dans le cadre d'un mandat exclusif.

Forfait d'honoraires minimum à 3000 € TTC